Monsieur John Traversy Secrétaire général CRTC Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Monsieur,

Objet : Lettre d'appui

Renouvellement de la licence de la chaîne ADR

Avis de consultation : CRTC 2013-19

(Numéro de la demande de ADR : 2012-1051-7) (Numéro de la demande de APB : 2012-0689-7)

Au nom de l'Association des Amputés de guerre, nous aimerions par la présente accorder notre appui à la chaîne ADR dans son processus de renouvellement de sa licence auprès du CRTC.

L'Association des Amputés de guerre est un organisme de bienfaisance enregistré. Nos nombreux programmes, notamment le Programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS) existent grâce à la générosité du public envers le Service des plaques porte-clés et des étiquettes-adresse.

L'Association bénéficie depuis plusieurs années d'un soutien incommensurable de la part d'ADR. Au fil des ans, cette dernière a joué un rôle important dans la promotion de nos programmes, et ce, en diffusant gratuitement nos messages d'intérêt public sur ses ondes.

En tant qu'organisme de bienfaisance, nous comptons sur la générosité de stations comme ADR pour informer la population des programmes et services que nous offrons aux enfants amputés, à leur famille ainsi qu'à toute la population. C'est pourquoi nous demandons au CRTC de renouveler la licence de « chaîne d'intérêt public » d'ADR.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Bénédicte Bertrand Directrice Division des communications

BB/bb

CC: Hélène Fouquet, ADRtv